



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

délinquance

Question écrite n° 117752

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot souhaite attirer l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur le développement des agressions de personnes, le plus souvent gratuites, qui n'ont pour objet que la réalisation de films ou de photos diffusées par la suite sur Internet ou échangées par téléphones mobiles. Dénommée « Happy slapping », cette pratique repose en grande part sur le sentiment d'impunité qui accompagne la réalisation et les diffusions de ces images d'actes délictueux. Aussi elle souhaiterait connaître les mesures spécifiques qui pourraient être envisagées afin de mettre fin à ces pratiques inacceptables.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117752

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1202